

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Date de la convocation : 26 octobre 2023

Etaient présents : Mrs FOSSARD Guy, LESAULNIER Jean-Louis, LEVAVASSEUR Gérard, COLLART Bernard, LETABLIER Olivier, LAVALLEY Bruno, BLOT Marc-Antoine, Mme HARDY Stéphanie

Absente : ENDELIN Mylène

Secrétaire : LEVAVASSEUR Gérard

Adoption du compte-rendu de conseil du 19 Octobre 2023

Adressé à chacun en amont antérieurement à la réunion, celui-ci ne fait pas l'objet de remarques. Il est donc approuvé ainsi.

Etude proposition de Prêt Relais dans l'attente des subventions du projet commerce

Le projet d'extension rénovation et réhabilitation du commerce multiservices est maintenant démarré depuis quelques semaines. Ce projet va bénéficier de financements extérieurs importants. Toutefois, ceux-ci ne seront versés pour la plupart qu'après l'achèvement des travaux. Afin de ne pas déséquilibrer le budget communal 2024 et afin d'anticiper les recettes à venir (subventions, FCTVA), le Maire en accord avec le conseil a sollicité l'établissement bancaire Crédit Agricole Normandie.

Celui-ci a réalisé la proposition de financement suivante : Prêt Relais à taux fixe pour une enveloppe maximale de 380 000 €, d'une durée de 24 mois au taux de 4.45%, frais de dossier 760 €. Paiement des intérêts au trimestre au prorata des montants débloqués. Conditions valables 15 jours à compter du 7/11/2023 sous réserves d'acceptation de la demande par le comité des prêts de l'établissement.

Ce financement se caractérise par une grande souplesse : débloqué progressif ou par tranches, période de 6 mois pour le débloqué total ou partiel, remboursement par anticipation sans pénalités dans la limite des 24 mois du prêt.

Après discussion et échange, le conseil à l'unanimité des présents accepte la proposition ainsi établie et charge le Maire de signer et transmettre dans les meilleurs délais les éléments constitutifs du dossier à la Caisse Régionale de l'établissement bancaire.

Devis reliure tables décennales

Sollicité et après réception du devis de l'Atelier de Reliure (Mme Corinne FEVRIER) d'Avranches pour la réalisation de 3 reliures de 3 registres d'Etat Civil, les membres du conseil à l'unanimité valident le devis de 588.69 TTC et autorisent le Maire à le signer.

Avancement des travaux du commerce et avenants

Engagés depuis le 16 octobre, les travaux de gros œuvre avancent correctement. Toutefois lors des réunions de chantier, il est apparu quelques points imprévus (notamment à cause de la découverte

d'un puits enterré) qui vont nécessiter des aménagements nouveaux à réaliser donnant lieu à quelques modifications en gros œuvre et maçonnerie (avenants à établir par le maître d'œuvre) :

- Devis pour la reprise du réseau Eaux Pluviales sous l'auvent pour 2 659.80 € TTC
- Devis reprise en sous-œuvre pour sécuriser les fondations du mur attenant aux réserves 6 045.70 € TTC

Enfin, l'opportunité de la mise en place d'une cuve enterrée de 5000 litres pour la récupération des eaux pluviales pour l'alimentation des sanitaires (évoquée, mais non retenue à l'origine) se fait jour et fait l'objet d'un devis de 8 474.51 €TTC.

Après discussion et réflexion, le conseil à l'unanimité des présents donne son accord pour la signature des 3 devis, et autorise le Maire à demander l'élaboration d'un avenant près du Maître d'œuvre.

Questions diverses

- Définition des zones d'accélération pour l'implantation de production des Energies Renouvelables (ZADER)

Dans le cadre de la loi APER de l'été dernier visant à accélérer la transition écologique et afin de combler le retard français dans ce domaine, les communes doivent définir une cartographie des zones où pourraient s'implanter des Enr (méthanisation, panneaux photovoltaïques, éoliens, géothermie etc..) en respectant les contraintes existantes. Les objectifs et avantages permettraient de maîtriser en amont les projets Enr de la commune, obtenir des bonus financiers pour les porteurs de projet dans la zone.

Cette carte devrait être soumise à la concertation du public, faire l'objet d'une délibération en conseil municipal, puis en conseil communautaire avant le 31 décembre (délai fortement conseillé) avant de remonter début 2024 au comité régional de l'énergie afin de définir la tenue ou non tenue des objectifs des enjeux énergétiques.

- Demande salle des fêtes communale

Une famille d'une commune voisine a loué en tout dernier recours la salle des fêtes le samedi 3 et dimanche 4 novembre pour une fête familiale, car la salle initialement réservée à Cametours était toujours privée d'électricité à cette date en raison des dégâts occasionnés par la tempête récente. Compte tenu des circonstances exceptionnelles, un geste de remise est demandé par cette famille. Après discussion, le conseil par 6 voix pour et 2 voix contre, décide d'accorder une remise exceptionnelle de 40 €, soit 200 € de loyer au lieu de 240 € (tarif habituel) à la condition déjà demandée de présentation d'un justificatif de la commune de Cametours attestant de l'indisponibilité de sa salle à cette date malgré le versement d'arrhes.

- Compte rendu réunion avec Opérateur Infrastructure fibre optique

Altitude Infra, maître d'œuvre pour Manche Numérique (maître d'ouvrage) en matière de construction, conception et déploiement de réseau fibré a fait une présentation de l'avancement et du planning de ces futures installations.

Un NRO (nœud raccordement optique) sera implanté sur le terrain communal à proximité de l'école. Les réseaux existants seront utilisés pour le passage des câbles et le raccordement des armoires. Le déploiement sera en aérien en s'appuyant sur des poteaux (métal, bois ou composite) en suivant le cheminement des réseaux déjà existants (ENEDIS et ORANGE). Plusieurs plans de câblage ont remis ainsi qu'une situation de délagage préalable à réaliser en amont sur un ensemble de propriétés

cadastrales afin de ne pas retarder la réalisation des travaux d'implantation. Il serait souhaitable de mettre en place une action coordonnée par la commune pour réaliser cet élagage plutôt que l'exécution individuelle par chacun des riverains seuls. Ce point sera étudié prochainement afin de pouvoir réaliser ces opérations d'élagage dans les périodes autorisées en conformité avec les lois sur l'environnement.

- Retour sur conseil d'écoles du 09 novembre

Une nouvelle directrice est arrivée Mme Betty LOIROT en remplacement de M DELAHOULIERE, ayant fait valoir ses droits à la retraite. Une seule classe désormais sur le site de Camprond de manière transitoire dont la fermeture est prévue à la rentrée 2024, la cinquième classe devant être transférée sur l'un des deux autres sites (Hauteville ou le Lorey). Il y a 107 élèves inscrits à cette rentrée et une prévision de 110 en 2024. Une présentation des nombreux projets pédagogiques et sorties a été listée.

L'association des parents d'élèves envisage un don de 6 000 € pour aider au financement des différents projets ou sorties.

- Point dégâts tempête

Un certain nombre de dégâts ont été constatés à travers la commune (arbres et toitures arrachés), retour de l'électricité très tardif sur certains secteurs (5 à 7 jours sans électricité), les dégâts importants sur le réseau téléphonique causent beaucoup de perturbations et de gêne. Les difficultés sont importantes pour faire remonter à l'opérateur Orange les déclarations de sinistre des lignes et poteaux touchés, même en passant par le numéro dédié aux collectivités. Concernant les biens communaux, une déclaration de sinistre a été faite près de l'assureur notamment pour les biens suivants : église, garages derrière l'école, cimetière, vitraux, abribus et club house au stade). Un expert sera envoyé.